

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision portant nomination du référent déontologue
de l'Institut national de la statistique et des études économiques**

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 28 *bis*;

Vu le décret n° 46-1432 du 14 juin 1946 modifié pris pour l'application des articles 32 et 33 de la loi de finances du 27 avril 1946 relatifs à l'Institut national de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'outre-mer;

Vu le décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2017 relatif à l'organisation interne de l'Institut national de la statistique et des études économiques;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2019 portant application dans les ministères économiques et financiers du décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique;

Vu la décision du 25 janvier 2019 portant nomination du référent déontologue de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Décide:

Article 1^{er}

Suite à sa demande, il est mis fin à la fonction de référent déontologue de l'Insee confiée à M. Jean-Louis Lhéritier, Inspecteur général de l'Insee.

Article 2

À compter du 1^{er} juin 2019, M. Etienne Traynard, Inspecteur général de l'Insee, en fonction à l'Inspection générale de l'Insee, est nommé référent déontologue de l'Insee pour une durée de trois ans, en remplacement de M. Jean-Louis Lhéritier.

Article 3

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 22 mai 2019.

Le directeur général,
J.-L. TAVERNIER